

REPRISE DE LA COTATION DES TITRES « SOTIPAPIER »

Suite à la publication d'un communiqué de presse par la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER », le Conseil du Marché Financier a décidé la reprise de la cotation des titres **SOTIPAPIER** à partir de la séance du **mardi 09 octobre 2018**.